



**DECISION N°2018-06-187**  
**relative à la composition du comité d'experts spécialisé**  
**" Santé et bien-être des animaux "**

**Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail,**

---

Vu le code de la santé publique, et notamment ses articles L. 1313-6, R. 1313-14, 9°, R. 1313-26 et R. 1313-31-1 ;

Vu la délibération n° 2016-4.06 du 29 novembre 2016 du conseil d'administration relative à la liste des comités d'experts spécialisés siégeant auprès de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail ;

Vu l'avis du conseil scientifique en date du 19 juin 2018,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont nommés membres du comité d'experts spécialisé "Santé et bien-être des animaux" de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018, pour une durée de 3 ans :

M. Meyer (Gilles), président  
Mme Haddad (Nadia), vice-présidente  
M. Saegerman (Claude), vice-président  
Mme Belloc (Catherine)  
M. Bertagnoli (Stéphane)  
M. Boissy (Alain)  
M. Boulouis (Henri-Jean)  
M. Collin (Eric)  
M. Desfontis (Jean-Claude)  
Mme Filippitzi (Maria-Eleni)  
M. Fretin (David)  
Mme Gilot-Fromont (Emmanuelle)  
M. Giraud (Etienne)  
M. Grisot (Lionel)  
Mme Henaux (Viviane)  
Mme Jourdain (Elsa)  
Mme Le Bouquin-Leneveu (Sophie)  
Mme Le Poder-Alcon (Sophie)  
Mme L'Hostis (Monique)  
M. Meurens (François)  
Mme Michel (Virginie)  
Mme Monchatre-Leroy (Elodie)  
M. Mormede (Pierre)

.../...



M. Morvan (Hervé)  
Mme Paraud (Carine)  
Mme Payne (Ariane)  
M. Pepin (Michel)  
Mme Peroz-Sapede (Carole)  
Mme Ponsart (Claire)  
Mme Simon (Gaëlle)  
M. Vaillancourt (Jean-Pierre)

**Article 2** : Le directeur de l'évaluation des risques est responsable de l'application de la présente décision, qui sera publiée au registre des actes, avis et décisions de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

Fait à Maisons-Alfort, 2 juillet 2018

**Dr Roger GENET**